



Compte-rendu de la Commissions de l'Organisation des Compétitions du 06 Octobre 2021 PV N°5/21-22

Présents : M. Belfatmi, F. Leclercq, F. Cazaux, F. Meziani, N. Meziani et S. Mesrour

Invité : D. Luangraj, N. Zajac

Rectifications des Championnats :

Suite aux retours des clubs voici les modifications :

*** +16 Féminins : Ajout de l'équipe HBC GAGNY 1B en 1ère Division Territoriale,**

*** +16 Masculins : Ajout de l'équipe HBC ROMAINVILLE 1C en 2ème Division Territoriale.**

Suite aux modifications dans certains championnats, la COC demande à tous les clubs de bien vérifier la bonne saisies des conclusions dans GestHand.

Communication :

Pour toutes demandes concernant la COC 93 merci de bien vouloir les faire parvenir à l'adresse mail de la commission "5893000.coc@ffhandball.net"

Après consultation auprès de la Commission Technique, de l'avis favorable du Comité Directeur du comité 93 et contenu du changement de catégorie et donc du passage en année paire, la COC 93 autorise :

les 2013 qui auraient dû jouer en U11, sont autorisées à partir de ce jour à évoluer au U12.

Tournoi de Classement :

Les tournois de classement pour les U18M, U16F et U16M auront lieu le dimanche 17 Octobre 2021. Le déroulement vous sera envoyé dès le début de semaine prochaine.

Il est impératif que les FDME barrage région soient transmises au plus tard dimanche soir

Les lieux retenus :

U18M : Blanc-Mesnil

U16M : Villemomble

U16F : Noisy Le Grand

WEEK-END DU 25-26/09/2021

U16F :

- Brassage Région Poule A, **Villepinte HBC** / Ent. Gagny/Livry-Gargan une joueuse non qualifiée à la date du match. Match Perdu par Pénalité Sportive.



WEEK-END DU 02-03/10/2021

U12M :

- **Neuilly Plaisance Sports** / HBC Gagny : 1 joueur non qualifié à la date du match et 4 joueurs trop jeunes. Match Perdu par Pénalité Sportive.
- HBC Neuilly sur Marne / **AS Bondy** : 1 joueur pour doublage. Match Perdu par Pénalité Sportive.
- HBC Romainville / **Villemomble HB 1B** : 1 joueur non qualifié à la date du match. Match Perdu par Pénalité Sportive.
- **USM Audonienne** / HBC Livry-Gargan 1B : 11 joueurs non qualifiés à la date du match. Match Perdu par Pénalité Sportive.

U14F :

- Noisy le Grand HB / **AC Bobigny**, une joueuse non qualifiée à la date du match. Match Perdu par Pénalité Sportive.
- **CM Aubervilliers** / HBC Gagny : 3 joueuses non qualifiées à la date du match. Match Perdu par Pénalité Sportive.

U14M :

- **Section Raincéenne HB** / HBC Romainville, 4 joueurs trop vieux. Match Perdu par Pénalité Sportive.
- Montfermeil HB / **USM Audonienne**, 7 joueurs non qualifiés à la date du match. Match Perdu par Pénalité Sportive.
- AC Bobigny / **AS Drancy** : Une fille a participé au match. Match Perdu par Pénalité Sportive.

U16M :

- **Tremblay en France HB 2** / Noisy le Grand HB un joueur non qualifié à la date du match. Match Perdu par Pénalité Sportive.
- Villemomble HB 1B / **USM Audonienne**, 5 joueurs non qualifiés à la date du match. Match Perdu par Pénalité Sportive.

U18F :

- Montfermeil HB / **HBC Romainville** : 3 joueuses trop jeunes. Match Perdu par Pénalité Sportive.

U16M, U14M, U12M :

- **Neuilly Plaisance Sports**, Avertissement pour non mise à jour de la base.

Forfait :

U14M :

AS Bondy/ **Villemomble HB**

U16F :

HBC Romainville / Aulnay HB
La Dionysienne HB / **ES Sevran**

U16M :

Montreuil HB / **AC Bobigny**

U14M :

Noisy le Grand HB / **HBC Noiséen**

U14F :

Villemomble HB / **La Dionysienne HB**

U12M :

Villemomble HB / **HBC Noiséen**



CHAMPIONNATS FÉMININS

Championnats +16 Féminins

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE (du 09-10/10/2021 au 21-22/05/2022) – MATCHS A/R

POULE UNIQUE
AC BOBIGNY
AS BONDY
LILAS PRÉS HB
NOISY-LE-GRAND HB 1D
HBC ROMAINVILLE
HBC GAGNY 1B
VILLEMOMBLE HB 1B
(EXEMPT 2)
MONTFERMEIL HB
(EXEMPT 1)

Les engagements supplémentaires seront possibles jusqu'au 31/10/2021.

Ajout de l'équipe HBC GAGNY 1B

CHAMPIONNATS MASCULINS

Championnats +16 Masculins

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE – Phase 1 (du 09-10/10/2021 au 21-22/05/2022) – MATCHS A/R

POULE UNIQUE
TREMBLAY EN FRANCE HB 1D
HBC LIVRY GARGAN 1C
USM AUDONNIENNE
HBC NOISÉEN
HBC ROMAINVILLE 1B
NEUILLY PLAISANCE SPORTS 1B
NOISY-LE-GRAND HB 1B
AC BOBIGNY
STADE ROSNY OLYMPIQUE 1B
HBC ROMAINVILLE 1C

Ajout de l'équipe HBC ROMAINVILLE 1C

Le Président de la COC93
Mohamed Mehdi BELFATMI

Les membres de la COC présents et concernés par une quelconque décision sur le présent PV n'ont pas pris part aux débats.

Voie de recours : conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du Règlement d'examen des réclamations et litiges de la FFHandball, cette décision est susceptible d'être contestée auprès du président de la commission des réclamations et litiges du Comité, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé réception et accompagné des droits de consignation prévus.